



LE
FINISTÈRE

LE
FINISTÈRE

De la part et avec les compliments de

Pierre JOURDAN

Préfet du FINISTÈRE

LE FINISTÈRE

AVANT-PROPOS

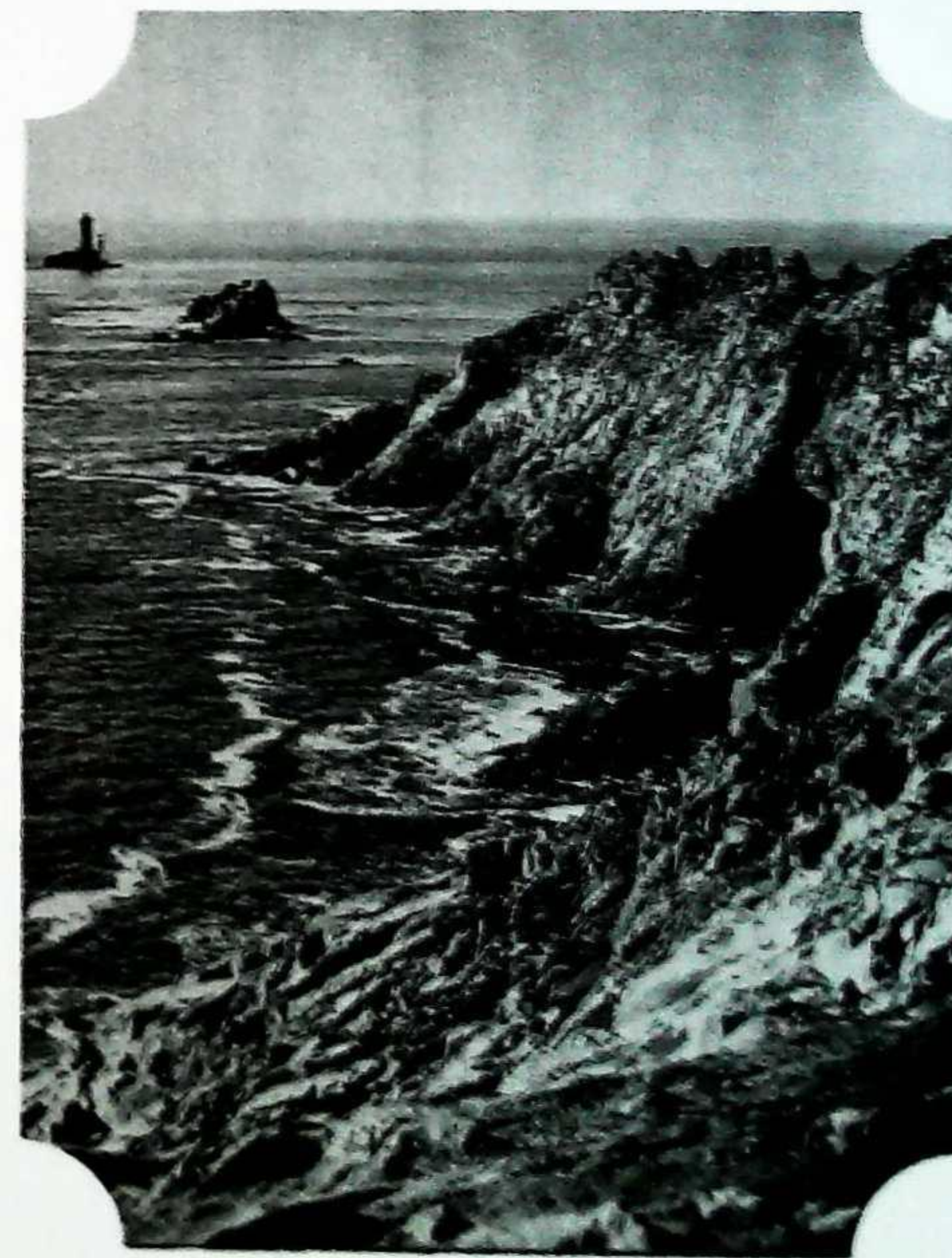
Des cinq départements correspondant à l'ancien duché de Bretagne, le Finistère est le plus occidental. Situé à l'extrême Ouest du continent eurasiatique, comme son nom l'indique (Finis Terrae), il souffre d'une position relativement excentrée en FRANCE et en Europe.

Bordé aux trois faces par la mer : l'Océan Atlantique, et la Manche, et comptant plus de 500 kms de côtes, le Finistère est également le département le plus maritime de la FRANCE continentale. Il est limité à l'Est sur 150 kms par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

Sa superficie est de 6.785 km², ce qui le place au 23^{ème} rang des départements français et au 2^{ème} rang en Bretagne, pour son étendue.



géographie



G É O G R A P H I E

Appartenant au Massif Armoricain et constituant l'extrémité du V hercynien inscrit dans l'hexagone français, le Finistère est composé de roches dures (schistes, au centre, granits au Nord et au Sud) fortement usées par l'érosion.

Le relief se compose des éléments suivants :

- Au Nord, le plateau du Léon dont l'altitude moyenne est de 100 à 120 m ;
- Au Centre, le bassin de CHATEAULIN d'une altitude moyenne de 100 à 160 m dominé au Nord par les Monts d'Arrée (point culminant : 380 m), au Sud par la Montagne Noire (326 m) et fermé à l'Ouest par le Ménez-Hom (331 m) ;
- Au Sud, le plateau Cornouaillais, plus accidenté que celui du Léon et qui se termine à l'Ouest par la pointe triangulaire du Cap Sizun.

Au cours d'une longue histoire géologique, les côtes ont été pénétrées par la mer en de nombreuses et profondes « rias » (appelées abers en Bretagne) estuaires de rivières remontées par la marée. Les principales rivières sont : l'Aber-Wrach, l'Aber Ildut, l'Aber Benoit, l'Élorn et l'Aulne qui se jettent dans la rade de BREST, le Goyen, l'Odet qui traversent QUIMPER, l'Aven, la Laïta confluent de l'Issole et de l'Éllé.

Le climat du Finistère est du type tempéré maritime. La température moyenne annuelle est de 10,8° à BREST. Les écarts de température entre les saisons sont peu prononcés : 7° en Janvier, 17° en Juillet.

Si le climat est humide et les pluies relativement fréquentes, en dehors de l'été, sous forme de crachin, la pluviosité n'est pas très forte (990 mm par an en moyenne).

histoire économique



HISTOIRE ÉCONOMIQUE

De nombreux monuments mégalithiques - dolmens et menhirs - témoignent de l'existence d'un peuplement ancien à l'époque néolithique. L'époque gauloise fut marquée par le passage de l'occupation romaine. Mais l'apport essentiel fut la colonisation aux V^{ème} et VI^{ème} siècles de l'Armorique par des colons bretons venus d'Outre-Manche et fuyant l'invasion anglo-saxonne.

I - SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

De l'économie ancienne du FINISTÈRE, il faut surtout retenir l'importance de la lande. Très ancienne par endroits, ou née des défrichements abusifs au cours des X^{ème} et XII^{ème} siècles, elle fournit, grâce aux fougères, genêts et ajoncs, litière et fourrage pour le bétail et engrais pour les sols.

Les zones cultivées au Moyen-Age ne sont que des « ilots » au milieu de la lande. Le trait essentiel est la pauvreté : élevage de mauvaise qualité, mais grand nombre de bovins et de porcs surtout, de moutons dans l'intérieur et surtout de chevaux ; culture de céréales pauvres : seigle, avoine et orge. Le sarazin n'apparaît qu'à la fin du XV^{ème} siècle.

Les régions côtières, surtout le Léon, cultivent le lin et le chanvre qui entraînent un important artisanat rural.

Deux modes de tenures, nées du défrichement, dominent : la tenure à Quevaise, des Monts d'Arrée et le domaine congéable (sauf dans le Léon).

Autre phénomène marquant, celui de la lenteur du développement urbain.

D'autre part, les invasions normandes expliquent la disparition de toute vie maritime, principalement des ports, jusqu'au XIII^{ème} siècle. A la fin de ce siècle, les ports renaissent et servent d'abri à une flotte de petits navires (généralement moins de 100 tonneaux).

A l'extrême fin du XIV^{ème} siècle, apparaissent les premières jurandes pourvues de statuts réguliers. L'essor de l'organisation corporative est le premier des changements sociaux.

La bourgeoisie se développe au XV^{ème} siècle et acquiert les fiefs nobles dont les possesseurs appauvris doivent se séparer.

Fondement de l'économie bretonne, l'économie rurale ne connaît aucun bouleversement au XV^{ème} siècle, mais une certaine aisance semble la gagner dans la seconde moitié du siècle. Après les épidémies qui ont ravagé le FINISTÈRE de 1350 à 1450 environ, la population reprend ensuite sa progression.

Les métiers et l'industrie profitent et participent aussi à ce climat de prospérité. L'industrie essentielle reste celle des textiles.

La rapidité de l'essor du commerce caractérise le changement capital survenu dans l'économie finistérienne au XV^{ème} siècle. Les marins bretons sont alors les rouliers des mers occidentales.

CARHAIX n'est plus le centre essentiel de la Basse-Bretagne, mais LANDERNEAU et plus encore MORLAIX, port d'estuaire où les maisons d'armateurs sont

nombreuses. Dès le début du XV^{ème} siècle, l'essor des côtes amène la naissance d'un type social nouveau, le « paysan marin ».

Mais, les finistériens sont des marins, pas des marchands ; il n'y eut ni grand négociant, ni grand armateur et, finalement, cette prospérité demeure fragile.

Le XVI^{ème} siècle fut, dans l'ensemble un siècle de prospérité, tandis que le suivant fut surtout morne et médiocre. Ce siècle voit l'apparition du pommier à cidre et la disparition de la vigne. Sous Louis XV, la région est une des premières à adopter la pomme de terre.

La situation sociale de la paysannerie est aussi mauvaise que ses ressources. La condition des pêcheurs est aussi mauvaise que celle des paysans, car les mareyeurs accaparent la production. Depuis la fin du XV^{ème} siècle, les ports du Nord fournissent la morue salée et ceux du Sud la sardine salée et pressée en barils, aliments populaires.

Par contre, c'est la pauvreté des paysans qui, autant que l'abondance du bois et des matières premières, explique l'importance des industries, presque toutes rurales.

L'industrie textile s'est peu modifiée : elle est restée familiale, insistant sur les toiles, principalement dans le Léon et en Cornouaille (Locronan). Mais la dispersion et sa dépendance à l'égard des négociants-acheteurs expliquent sa stagnation technique et son déclin au XVIII^{ème} siècle.

La draperie, également dispersée, travaille pour le marché intérieur.

Le XVIII^{ème} siècle, par contre, fut plus heureux jusque vers 1775, avant les catastrophes annonciatrices de la Révolution.

La société fondée pour exploiter le plomb argentifère de POULLAOUEN réussit très bien au XVIII^{ème} siècle.

La manufacture textile de BREST, fondée en 1687 par le Gouvernement, se maintient jusqu'à la Révolution, parce qu'elle fabrique des toiles à voiles.

La misère des campagnes apparut très grande au voyageur agronome anglais Arthur YOUNG, en 1788, qui déclara que l'agriculture était ici la plus mauvaise du royaume de France.

En effet, les landes ont progressé sur les terres cultivées, et, au XVIII^{ème} siècle seulement les défrichements reprirent. L'isolement du paysan, faute de chemins et de grandes routes, reste aussi grand qu'au Moyen Age, ce qui fait obstacle au progrès. Les rendements et les techniques sont médiocres, prépondérance des céréales pauvres, parfois même insuffisance de la production totale certaines années, ce qui provoque des disettes, voire même des famines.

Le bilan industriel est donc finalement médiocre, mais la région est loin d'être pauvre dans son ensemble. Ce sont désormais les villes qui constituent des îlots de richesse.

Le Cardinal de Richelieu, puis Colbert, font de BREST un grand port militaire. Les armateurs privés les imitent mais cependant PENMARC'H (dès le XVI^{ème} siècle) et MORLAIX ensuite, perdent pratiquement toute importance. BREST par contre, est en plein essor.

II - L'ÈRE INDUSTRIELLE.

La révolution laissa au FINISTÈRE un manque de vitalité, ainsi qu'une inadaptation aux conditions nouvelles de l'économie industrielle du XIX^{ème} siècle.

La révolution démographique ne se réalisa qu'avec retard, pour se ralentir dans la seconde moitié du XIX^{ème}. L'apogée de population dans le FINISTÈRE se situe en 1906.

La pénétration des chemins de fer transforme progressivement le FINISTÈRE en réservoir d'hommes pour la capitale.

Les grandes villes sont peu nombreuses et leur dynamisme démographique médiocre.

Mais la faiblesse majeure reste l'absence de tout réseau bancaire suffisant : faute de capitaux, les investissements nécessaires ne sont pas réalisés.

Le canal de NANTES à BREST est réalisé avec trente ans de retard et le réseau de chemin de fer est divisé en deux voies parallèles aux côtes, au lieu d'une ligne centrale, l'existence des canaux desservant le centre créant l'illusion d'une desserte locale.

Le budget de la marine nationale a une importance primordiale, surtout pour BREST. Plus de 60 % des officiers de santé de la marine sont recrutés dans le FINISTÈRE.

L'effondrement des industries classiques est rapide. Les mines de plomb argentifère de POULLAOUEN et du HUELGOAT purent se maintenir jusque sous le second Empire. Puis l'activité d'extraction disparut complètement, à la seule exception des carrières d'ardoises et de kaolin.

La grande catastrophe reste la disparition du textile rural, que ne remplace aucune industrie urbaine équivalente. Le lin devint produit de luxe, face au coton, plus populaire. Le chanvre recula plus lentement.

Conserverie et pêche sont les deux atouts majeurs du XIX^{ème} siècle. La production de morue, aliment du pauvre, recule devant celle du poisson frais. L'ostréiculture s'étend après 1868. L'esprit d'entreprise des Cornouaillais et surtout des Bigoudens, trouva dans la conserverie un champ d'application pour pallier la disparition des textiles.

On assiste toutefois à une amélioration de la condition paysanne, surtout sensible dans l'alimentation. La pomme de terre et le lard, vers 1840-1880, provoquent « la révolution alimentaire ».

La relative prospérité, traduite par l'apogée de la civilisation paysanne popularisée par le folklore et le pittoresque des costumes, reste toutefois le privilège de la partie la plus aisée de la paysannerie.

Au XX^{ème} siècle, la pêche devient la grande affaire des côtes finistériennes. DOUARNENEZ et CONCARNEAU se constituent un « espace économique sardinier ». Cependant, en 1902, éclate la grande crise sardinière qui durera jusqu'à la Guerre.

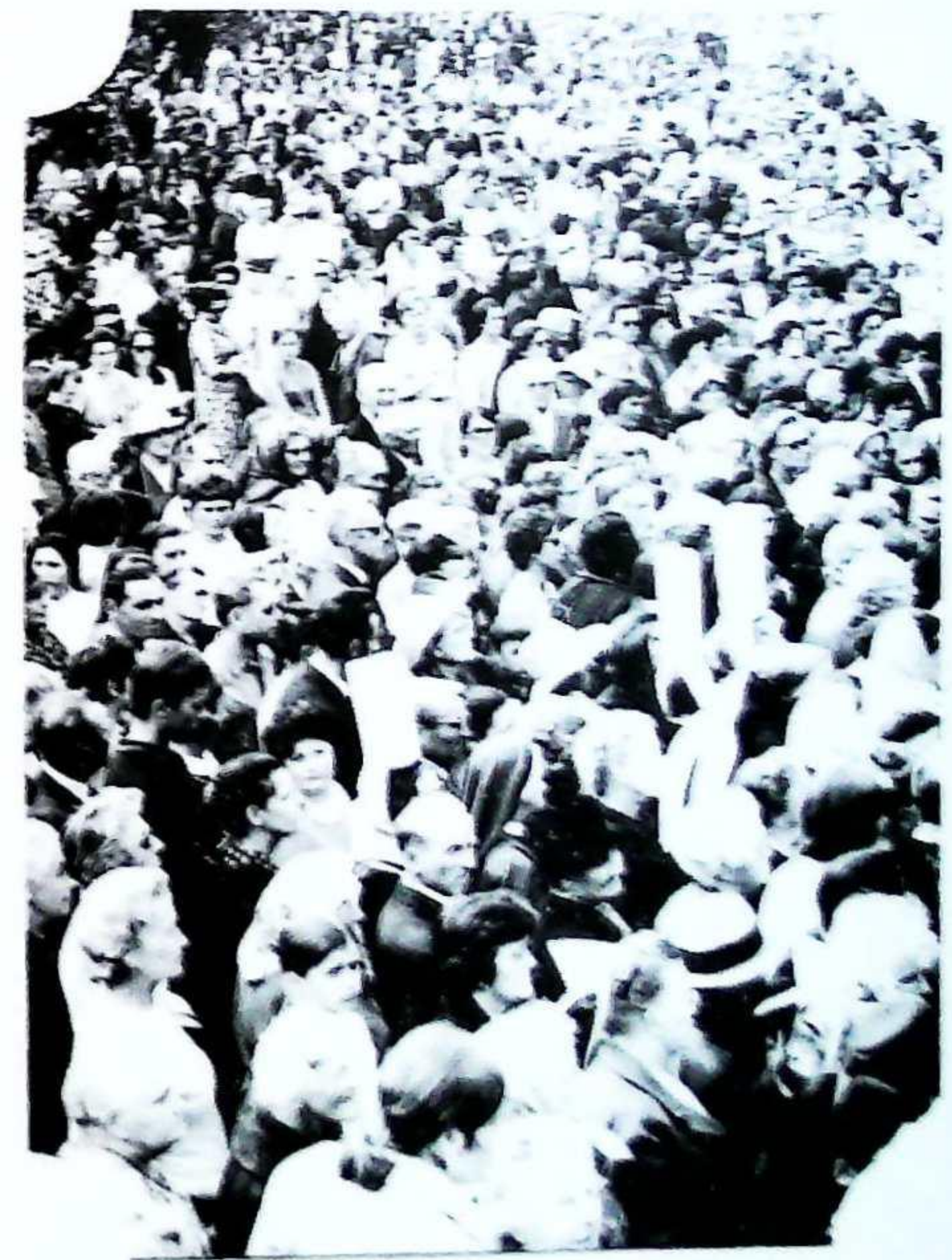
Après la révolution agricole du XIX^{ème} siècle, qui a vu la conquête du sol par défrichage et amendement, l'agriculture recueille les fruits de l'amélioration des sols, de l'évolution des systèmes de culture et de l'essor des cultures saclées et fourragères.

La crise économique traduit l'optimisme vers 1930-1935. Mais le tourisme, après 1920, introduisit un facteur nouveau de prospérité et parvint à effacer les mauvais souvenirs de la grande crise économique.

La deuxième moitié du XX^{ème} siècle se caractérise par la recherche d'orientations nouvelles, principalement dans la voie d'une agriculture «hors sol» (porcs-volailles).



démographie



DÉMOGRAPHIE

Au recensement de 1975, le Finistère comptait 804.088 habitants, représentant 1,54 % de la population française et 30,98 % de celle de la Bretagne. La densité de sa population atteint 119 hab/km² (96 en France, 95 en Bretagne). Son évolution démographique en diminution de 1911 à 1954 en raison d'un exode important, marque depuis cette date une croissance constante.

I - POPULATION - DONNÉES GÉNÉRALES.

- Population totale : 804.088
- dont :

{	Moins de 20 ans :	31,3 % (France : 30,7 %)
	20 à 64 ans :	53,2 % (France : 55,0 %)
	65 ans ou plus :	15,5 % (France : 14,3 %)
- Nombre d'étrangers : 5.705, soit 0,7 % de la population (France : 6,5 %)
- Population active : 305.725, soit 38,0 % de la population (France : 41,4 %)
dont femmes : 112.930, soit 36,9 % de la population active (France : 37,3 %)
- Agriculteurs et salariés agricoles : 55.520, soit 18,2 % de la population active (France : 9,3 %)
- *Taux d'accroissement démographique :*
 - Moyenne 1968-1975 : + 0,6 % par an (France : + 0,8 %)
 - Moyenne 1962-1968 : + 0,4 % par an (France : + 1,1 %)
- *Taux brut de natalité :*
 - Moyenne 1968-1975, pour 1.000 habitants : 16,2 % (France : 16,7 %)
- *Taux brut de mortalité :*
 - Moyenne 1968-1975, pour 1.000 habitants : 12,3 % (France : 19,9 %)

II - ÉVOLUTION DE QUELQUES DONNÉES ESSENTIELLES D'APRÈS
LES RECENSEMENTS DE 1962 - 1968 - 1975.

	1962	1968	1975
— Population totale	749.558	768.929	804.088
— Population non active ^(*)	443.542	465.740	499.585
— Population active totale ^(*)	305.856	301.776	305.725
— Population active par groupe socio-professionel (%) :			
- Agriculteurs et salariés agricoles	37,8	29,0	18,2
- Patrons, professions libérales, cadres supérieurs	13,9	14,6	14,6
- Cadres moyens et employés	11,6	16,5	23,4
- Ouvriers	28,1	31,3	34,5
- Personnels de service et autres catégories	8,6	8,6	9,3
— Population active totale par statut (%) :			
- Patrons	47,4	39,8	28,1
- Salariés	52,6	60,2	71,9
— Actifs ayant un emploi par secteur d'activité (%) :			
- Primaire	37,9	29,2	18,5
- Secondaire	22,7	26,6	28,9
- Tertiaire	39,4	44,2	52,6
— Étrangers	1.726	2.320	5.705

^(*) Sondage I.N.S.E.E. au 1/5^e

III - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION D'APRÈS
LE RECENSEMENT DE 1975.

— Population totale au recensement de Mars 1975 :

- Arrondissement de BREST	318.512 habitants
- Arrondissement de CHATEAULIN	87.145 "
- Arrondissement de MORLAIX	121.124 "
- Arrondissement de QUIMPER	277.307 "
Ensemble du Département	804.088 habitants

— Population des principales villes :

BREST (172.000 hab.) est la métropole portuaire, industrielle et universitaire du Département. La Communauté Urbaine de BREST (8 communes) rassemble 214.000 habitants.

Des villes marchés situées au carrefour des voies de transports terrestres et maritimes forment un cordon urbain autour du département :

QUIMPER (60.510 hab., chef-lieu du département et centre de la Cornouaille) - MORLAIX (20.532 hab.) - LANDERNEAU (15.660 hab.) - QUIMPERLÉ (11.712 hab.) - CHATEAULIN (5.668 hab.). Il existe également d'importants ports de pêche : DOUARNENEZ (19.311 hab.) - CONCARNEAU (19.040 hab.).

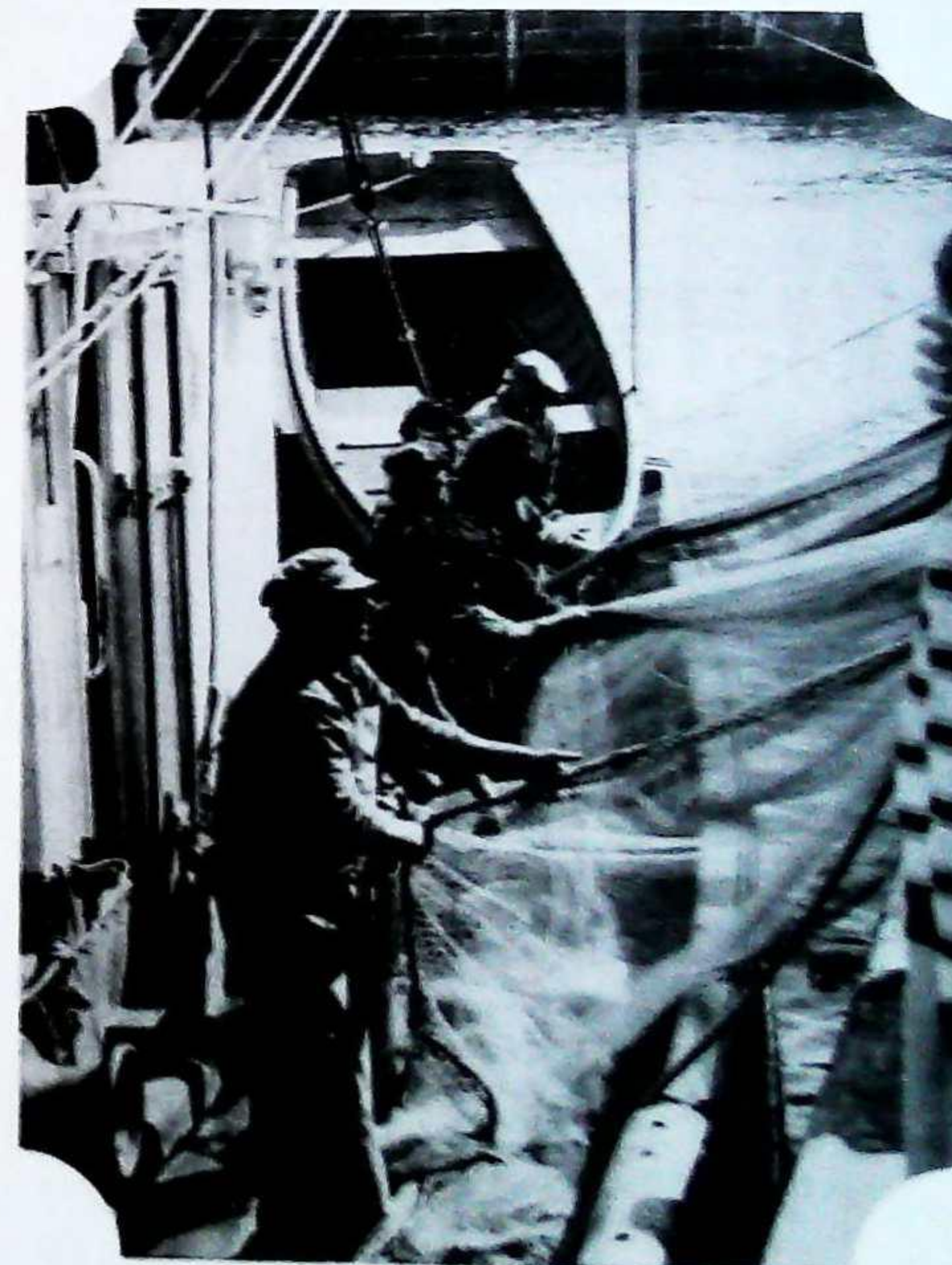
Un réseau de petites villes ou de gros bourgs de 10.000 à 2.000 habitants innerve la campagne, assurant l'équilibre des relations entre secteur urbain et secteur rural dans un pays d'habitat très dispersé. Toutefois, l'urbanisation s'accélère : la population des communes rurales, 38 % de la population active (304.318 hab.), diminue au profit de celle des communes urbaines qui représente 62 % de la population totale (499.770 hab.) (France : 69 %).

— Taille des communes :

- Moins de	500	habitants	35
de	500 à 999	»	79
de	1.000 à 1.999	»	81
de	2.000 à 4.999	»	65
de	5.000 à 19.999	»	21
de	20.000 à 49.999	»	—
de	50.000 et plus		2
				283
		Total	



activité économique



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le FINISTÈRE, pour situer d'emblée son importance et sa vitalité au plan national et régional, se place au 19^{ème} rang des départements français et au 1^{er} rang des départements bretons, par le nombre de sa population chiffrée à un peu plus de 800.000 habitants au recensement de 1975.

Ce recensement a confirmé par ailleurs, que la population finistérienne croît régulièrement et que ce département à enfin réussi, depuis plusieurs années, à renverser dans le sens positif la balance migratoire défavorable qu'il avait très longtemps connue.

Les quelques 300.000 actifs qui constituent ses forces vives se répartissent entre les différents secteurs d'une économie aujourd'hui plus diversifiée.

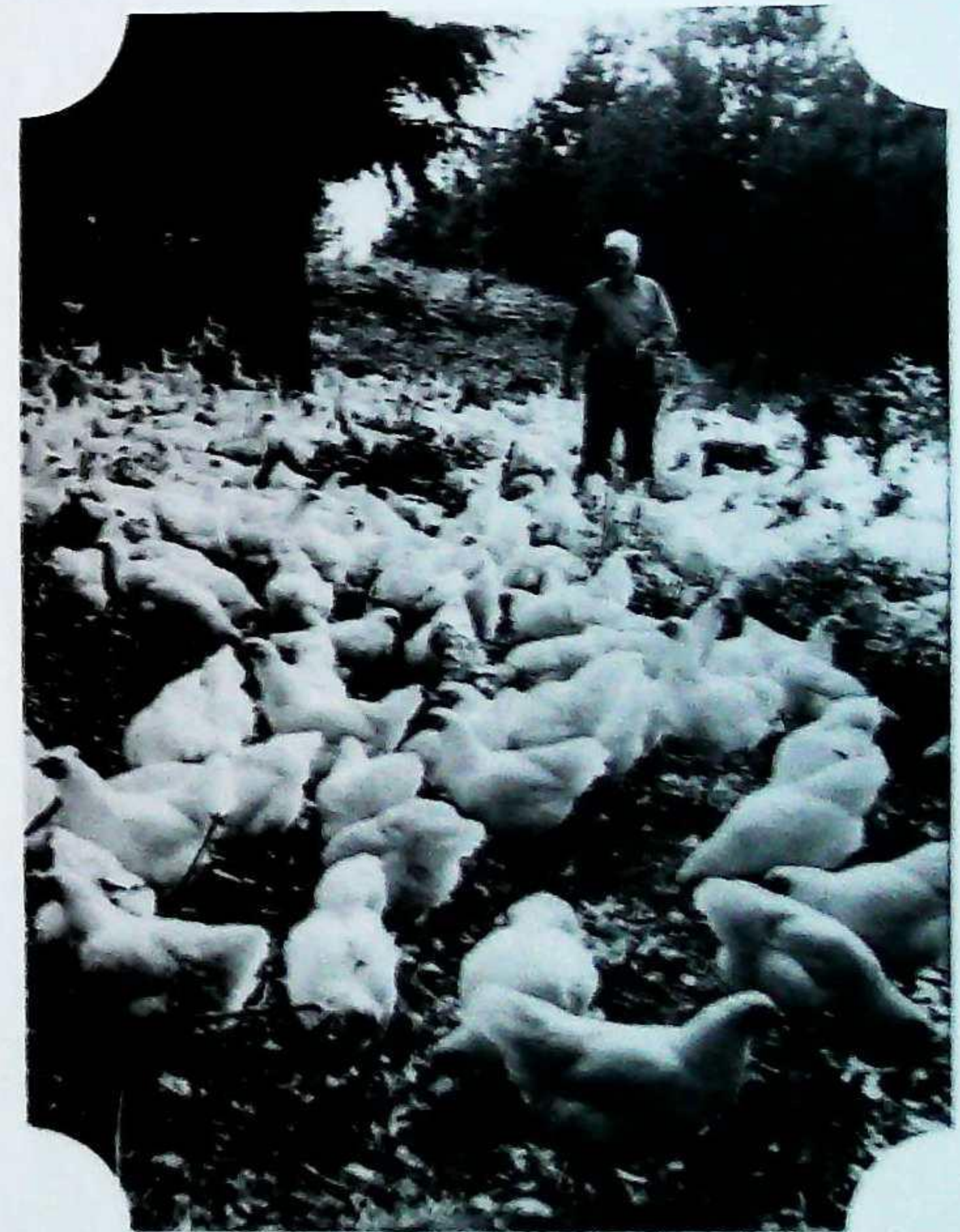
Sa position géographique, son éloignement des sources d'énergie traditionnelles comme des marchés, les possibilités de son terrain et de son climat, ont longtemps limité l'essor économique du FINISTÈRE au développement de l'agriculture et de la pêche. Aujourd'hui encore les activités primaires fournissent l'essentiel des ressources de la région. Le secteur agricole est dynamique et fortement productif.

Mais l'économie finistérienne est en pleine mutation forte de ses atouts propres : main-d'œuvre abondante, scolarisation importante, réseau urbain harmonieusement réparti, vocation maritime et touristique réaffirmée.

Avec l'esprit volontariste qui caractérise souvent sa population, le FINISTÈRE s'efforce de rechercher un nouvel équilibre de ses activités en développant un secteur industriel très longtemps en retard sur le reste du pays et encore aujourd'hui par trop fragile et en accroissant son secteur tertiaire.



secteur primaire



AGRICULTURE

L'agriculture reste le secteur principal de l'économie finistérienne employant 18 % de la population active ; son chiffre d'affaires annuel est de 4,9 milliards de francs pour l'année 1978.

Elle présente cependant des structures encore insuffisamment adaptées aux besoins d'une économie moderne. Les exploitations ont une trop faible superficie agricole utilisée (16,3 ha). Malgré une diminution rapide entre 1970 et 1978 (22,67 %, soit 8.503 exploitations), le pourcentage des petites exploitations reste élevé (seulement 20 % ont une superficie utilisée supérieure à 20 ha). En outre, près de 30 % des exploitations sont dirigées par des personnes ayant plus de 60 ans.

En dépit de ces caractéristiques qui font peser des inquiétudes sur l'avenir du secteur, l'agriculture finistérienne continue son expansion.

Le territoire départemental (678.690 ha) se répartit ainsi :

— Terres labourables	405.400
— Surfaces toujours en herbe	61.000
— Pépinières ligneuses	260
— Cultures fruitières	1.970
— Cultures maraichères	400
— Cultures florales	220
— Jardins familiaux	3.900
	<hr/>
Surface agricole utilisée	473.150

— Peupleraies hors forêts	460
— Bois et forêts	68.500
— Territoire agricole non cultivé	65.580
— Territoire non agricole cadastré ou non cadastré	71.000
Surface totale du Département	678.690

I - PRINCIPALES PRODUCTIONS ET ZONES DE LOCALISATION.

Les productions sont importantes et diversifiées, la **polyculture annexée à l'élevage** se pratique un peu partout mais certaines régions sont spécialisées :

- Zone légumière du Nord-Finistère : choux-fleurs, artichauts, carottes, oignons, échalotes, ail et pommes de terre primeur ;
- Zone de PLOUGASTEL-DAOULAS : fraises, tomates, culture sous serres ;
- Région des Monts d'Arrée : très pauvre ;
- La Cornouaille : haricots et pois ;
- Région bigoudenne : pommes de terre primeur, carottes et poireaux.

La production de pommes de terre de semence et de consommation se fait dans l'ensemble du Département.

La valeur de la production végétale (compte provisoire) est de 901 millions de francs (1^{er} rang régional).

Le Finistère arrive au premier plan des départements français pour la production des choux-fleurs (247.104 tonnes), des artichauts (59.670 tonnes), des haricots verts (36.080 tonnes), puis au quatrième rang pour la production des petits pois de conserve (26.412 tonnes), des carottes (18.500 tonnes), des oignons (6.150 tonnes), au cinquième rang pour la production de pommes de terre primeur (26.400 tonnes) et au sixième rang pour la production des fraises (2.813 tonnes).

Les productions animales et laitières sont très importantes :

Le Finistère se trouve à la tête des départements français pour la valeur de sa production agricole finale (compte provisoire) : 4,896 milliards en 1978 (taux de croissance 78/77 = 11 %). Cette évolution représente un taux moyen annuel de croissance de 20 % depuis 1970 (supérieur à celui enregistré pour le reste de la France au cours de la même période).

En 1978, la part des productions animales dans ce total atteint 82 %.

Le cheptel bovin est évalué à 790.000 têtes (3^{ème} rang national) et le cheptel porcin à 1.410.000 (2^{ème} rang national).

Le Département produit 12.000.000 hl de lait (2^{ème} rang régional).

Par ailleurs, le Finistère est pour l'ensemble de la France, le premier producteur de viande de porc (188.000 tonnes), le deuxième producteur d'œufs (63 millions de douzaines) et de volailles (89.825 tonnes), le troisième producteur de viande de bœuf (54.000 tonnes).

II - STRUCTURE DES EXPLOITATIONS ET MODES DE FAIRE-VALOIR.

En 1975, 31.270 exploitations ont été recensées (variation : - 32,18 % par rapport à 1963), se répartissant ainsi :

Moins de 1 ha	1.346
1 à 2 ha	2.129
2 à 5 ha	4.249
5 à 10 ha	5.592
10 à 15 ha	5.340
15 à 20 ha	4.404
20 à 30 ha	4.959
30 à 50 ha	2.626
50 et plus	625

En 1978, 29.000 exploitations ont été recensées.

Répartition des exploitations selon le mode de faire-valoir de la S.A.U. en 1975 :

— Exploitations en faire valoir direct pour	15.273
— Exploitation en fermage	5.484
— Exploitations en métayage	42
— Exploitations en faire-valoir mixte	10.471
Dont avec faire-valoir direct dominant	7.055

III - ÉQUIPEMENTS INDIVIDUEL ET COLLECTIF.

- Matériel agricole utilisé :

— Tracteurs	36.000
— Pulvérisateurs tractés ou portés	12.500
— Machines à traire	12.500
— Arracheuses de pommes de terre	8.000
— Presse-ramasseuses	7.800
— Installations d'abreuvoirs automatiques	7.800
— Épandeurs de fumiers	3.250
— Moissonneuses-batteuses	2.600
— Motoculteurs	2.200
— Ensileuses-mobiles	1.300

- Situation du remembrement rural (31-12-1978) :

	Nombre de communes	Superficie ha
a) - Remembrement voies express :		
- Opérations en cours	3	2.930
- Opérations terminées	30	15.928
b) - Remembrement normal :		
- Opérations en cours	3	9.195
- Opérations terminées	92	190.529
- Total opérations en cours	6	12.125
- Total opérations terminées	122	206.457

- Activités de la S.B.A.F.E.R. :

	Ha	Valeur
— Acquisitions de l'origine à 1978	13.809	88.378.478
— Retrocessions de l'origine à 1978	11.859	90.581.904

- Abattoirs, entrepôts frigorifiques et glacières (1978) :

— Abattoirs publics (production de viande nette) :

- 14 établissements (bétail) 61.301 tonnes

— Abattoirs privés (production de viande) :

- 12 établissements (bétail) 158.179 tonnes

- 13 établissements (volailles) 78.357 tonnes

— 11 entrepôts frigorifiques et glacières publics (1977) :

— Volume de stockage :

- - 2° C 3.563 m3

- - 18° C 136.142 m3

- Polyvalente 30.028 m3

TOTAL **169.733 m3**

IV - ENSEIGNEMENT ET VULGARISATION.

A la rentrée 1978/1979, 3.459 jeunes dont 1.899 garçons et 1.560 filles sont scolarisés dans l'enseignement agricole.

L'enseignement public, avec 524 garçons et 259 filles, comprend les établissements suivants :

- Lycée agricole de QUIMPER-BRÉHOULOU ;
- Lycée agricole de SUSCINIO ;
- Collège agricole de CHATEAULIN ;
- Centre de formation de KERLIVER.

L'enseignement privé (diocésain et maisons familiales) avec 1.375 garçons et 1.301 filles, comprend les établissements suivants :

- Centre d'Études Féminines Agricoles de LESNEVEN ;
- École d'Agriculture « LE NIVOT » ;
- Centre d'Études Féminines Agricoles de KÉRUSTUM ;
- Centre de Formation de KERBERNÈS ;
- 4 centres féminins ;
- 14 maisons familiales rurales, d'éducation et d'orientation ;
- 3 instituts ruraux.

Il existe par ailleurs :

- 25 groupements de vulgarisation agricole ;
- 4 groupements de C.E.T.A. (recherche) ;
- 8 groupements féminins : G.V.A.M. ;

représentant plus de 400 équipes composées d'une quinzaine de personnes chacune.

Le Service Technique et de Gestion de la Chambre d'Agriculture dispose d'une équipe d'une dizaine de conseillers agricoles par région.

La Maison de l'Élevage a été créée en 1963 et l'Établissement Départemental de l'Élevage en 1971.

La Ferme Expérimentale de TRÉVAREZ, constituée en 1970 sous forme d'établissements d'utilité agricole, est l'un des outils de recherche appliquée de la Chambre d'Agriculture du FINISTÈRE.

L'expansion de l'agriculture finistérienne est due au dynamisme des agriculteurs du département et aux efforts qu'ils ont accomplis depuis de nombreuses années pour moderniser le matériel, diversifier et améliorer leurs produits, rechercher des débouchés notamment par le développement de l'industrie agro-alimentaire et ainsi, prendre une part directe dans l'organisation des marchés agricoles.

Le Département possède des coopératives et des SICA importantes, fortement implantées et jouant un rôle déterminant pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Le FINISTÈRE a vu naître les premiers groupements de producteurs reconnus (52 en 1978) et le premier Comité Économique Agricole. Les Groupements Agricoles d'Exploitation en commun se multiplient (358 agréés au 31-12-1978).

Les efforts de la profession ont en partie porté leurs fruits, mais ils n'ont pu régler tous les problèmes, et notamment celui de l'aménagement des structures foncières, qui reste une préoccupation dominante des responsables économiques du Département.

La poursuite des opérations de remembrement et des actions engagées par la Société Bretonne d'Aménagement Foncier doit permettre de trouver à terme l'équilibre recherché entre exploitations et population active agricole.

Les mesures arrêtées depuis 1968 : abaissement à 60 ans de l'âge requis pour l'attribution de l'indemnité viagère de départ, renforcement de la réglementation des cumuls, octroi plus large des bourses aux enfants d'agriculteurs, favorisent le mouvement amorcé. Il est significatif de noter que le FINISTÈRE est le premier département français pour le nombre d'I.V.D. accordées : 16.923 entraînant le transfert de 200.152 ha.



L'économie bretonne est indissociable de la mer et de la pêche. Avec le tourisme, elle constitue l'une des principales sources de revenus du département.

Elle emploie 6.875 pêcheurs (2,3 % de la population active). En fait, compte-tenu du personnel employé à terre au fonctionnement des ports, dans les magasins de mareyage, les ateliers de réparation et d'entretien, les conserveries et les transports, la pêche fait vivre près de 20.000 salariés dans le département.

I - LES PORTS ET LA FLOTTILLE.

CONCARNEAU se place au troisième rang des ports de pêche français.

Les ports spécialisés dans la pêche aux crustacés : DOUARNENEZ (6^{ème} rang national), AUDIERNE, CAMARET connaissent un ralentissement de leurs activités. Par contre, les ports de pêche artisanale de la région bigoudène : LE GUILVINEC (4^{ème} rang national), SAINT-GUÉNOLE-PENMARCH (8^{ème} rang), LOCTUDY (11^{ème} rang) poursuivent un développement basé sur la qualité de leurs produits. Ils occupent 2.400 marins et représentent 30 % de la valeur des apports du Finistère.

L'activité est, dans sa grande majorité, localisée au sud de BREST.

En 1978, la flottille se répartit ainsi : 382 chalutiers, 58 thoniers, 38 langoustiers et 1.670 bateaux divers, soit au total 2.148 bateaux, dont 1.594 de - de 25 tonnes, 344 de 25 à 50 tonnes, 55 de 50 à 100 tonnes et 155 de plus de 100 tonnes.

II - LA PRODUCTION.

Le Finistère est le 1^{er} département français pour les apports de poissons frais ou congelés et de crustacés.

a) - **Résultats de la pêche par quartiers d'Affaires Maritimes (1978)**, (poissons frais, crustacés et coquillages) :

	Tonnages	Valeur (1)
— MORLAIX	4.717	26.282
— BREST	3.635	24.020
— CAMARET	2.678	28.973
— DOUARNENEZ	16.014	83.488
— AUDIERNE	1.570	18.345
— GUILVINEC	31.893	246.409
— CONCARNEAU	36.359	197.027
	<hr/>	<hr/>
	96.866	624.544

(1) En milliers de F.

b) - **Résultats par espèces (1978)** :

	Tonnages	Valeur (1)
— Poissons	78.734	437.607
— Crustacés	14.885	174.274
— Coquillages	3.247	12.663

(1) En milliers de F.

L'ostréiculture :

Connaît un développement, malgré les crises passagères dues aux calamités naturelles.

En rade de BREST, la commercialisation a atteint 2.200 tonnes d'huîtres en 1977, grâce à la reconversion vers cette activité des marins-pêcheurs regroupés dans des coopératives de production.

A signaler toutefois la situation actuellement très difficile de la plupart des centres ostréicoles (rade de BREST, ABERS, Baie de MORLAIX et BELON) du fait, d'une part de l'épizootie de l'huître plate et d'autre part, de la pollution due au naufrage du pétrolier AMOCO-CADIZ.

L'aquaculture :

En ce domaine, des perspectives d'élevage en milieu marin commencent à se concrétiser : ferme conchylicole et élevage de saumons en rade de BREST, éclosérie de homards à l'Île-de-SEIN,...

Les conserveries et industries annexes de la pêche sont étudiées au chapitre « Industrie ».

*
**

- La pêche bretonne se trouve cependant confrontée à de difficiles problèmes :
- problèmes de l'épuisement des lieux de pêche traditionnelle qui entraînent une réduction de la production de certaines espèces sur lesquelles était basée l'exploitation des navires. Les pêcheurs sont contraints de rechercher, ailleurs et plus loin, de nouveaux fonds d'où ils ramènent des espèces communes de valeur marchande moindre. La rentabilité des navires se trouve ainsi compromise et le renouvellement de la flottille de pêche s'avère de plus en plus difficile. Un concours d'aides de l'État, de la Région, du Département et d'organismes consulaires a d'ailleurs été décidé pour le renouvellement de la flottille.
 - problèmes de la commercialisation nécessitant une plus grande régularité des apports et des possibilités nouvelles de revalorisation et de transformation des excédents. Sur ce point, l'action des groupements de producteurs et des coopératives artisanales regroupées au sein d'une organisation a pour principal objectif d'obtenir une stabilisation du marché sujet à de grandes variations de prix et très sensible aux importations en provenance du Nord de l'EUROPE ;
 - problèmes de la réglementation communautaire des pêches suivi avec une grande attention par les marins du Département.

Les professionnels finistériens affrontent ces difficultés dans un esprit constructif ainsi que le montre la création de caisses de soutien des cours, alimentées en partie par des cotisations professionnelles, et d'organisations interprofessionnelles.



secteur secondaire



INDUSTRIE

L'industrialisation du FINISTÈRE est en progrès mais demeure encore insuffisante et surtout fragile.

Les derniers recensements ont montré une progression sensible des effectifs industriels de 1962 (24 %) à 1968 (28,4 %) et assez faible de 1968 (28,4 %) à 1975 (29,1 %), ce qui paraît encore très éloigné de la moyenne nationale (38,2 %).

Le secteur secondaire reste assez faiblement développé avec 86.000 actifs, soit 28 % de la population active (FRANCE : 38 %).

I - PRINCIPALES INDUSTRIES.

Le Bâtiment et les Travaux Publics constituent la branche la plus importante avec quelques 30.000 actifs (10 %).

Depuis 1970, cette branche semble cependant avoir atteint un pallier et avoir tendance à régresser sensiblement, l'effort de reconstruction et de renouvellement de l'habitat étant accompli. L'objectif est donc de pouvoir maintenir ses effectifs dans un contexte peu favorable à l'essor de la construction.

Les Industries Agro-Alimentaires constituent le second support de l'activité industrielle du FINISTÈRE, avec près de 15.000 actifs (5 %) répartis ainsi :

- 9.000 actifs dans les industries de transformation de la viande, de poissons, et de légumes (une centaine de conserveries et de salaisons).

La conserverie, surtout localisée dans le Sud-FINISTÈRE, fournit près du quart de la production nationale de conserves de légumes et plus de la moitié de celle de poissons.

— *Principales productions de conserves de légumes (1978) :*

— Haricots mange-tout	74.812 tonnes
— Petits-pois et carottes	3.010 »
— Petits pois	43.601 »
— Macédoine et jardinières de légumes	17.633 »
— Épinards	7.387 »

— *Principales productions de conserves de poissons (1978) :*

— Maquereaux	21.900 tonnes
— Thon tropical	12.410 »
— Thon germon	4.290 »
— Sardines	8.250 »

Toutefois, depuis une dizaine d'années, la conserverie traditionnelle est touchée par un mouvement de concentration et de restructuration et se heurte, aujourd'hui, à une vive concurrence des pays tiers. Par contre, les salaisonneries sont en expansion.

— 6.000 actifs dans de nombreuses autres activités agro-alimentaires très diversifiées et dynamiques : laiteries, abattoirs de bétail et de volailles, fabriques d'aliments du bétail, entrepôts frigorifiques, biscuiteries...

Le secteur Agro-Alimentaire est le plus dynamique avec comme principal atout de disposer sur place d'une matière première abondante et de n'avoir pas encore exploité toutes les possibilités de transformation.

La Métallurgie et la Construction Navale emploient près de 11.000 salariés.

Construction et réparation navale sont concentrées à BREST avec l'Arsenal Militaire et les entreprises privées de réparation navale. Ces dernières connaissent de sérieux problèmes de charge, malgré une légère amélioration survenue depuis la crise 1975-76.

D'autres industries métallurgiques mineures constituent des activités non négligeables, forte de leur spécialisation et de leur dynamisme, mais tributaires de l'activité d'autres branches : les fabriques d'emballage métallique et de matériel de cuisson pour l'industrie agro-alimentaire emploient près de 3.000 personnes.

L'Industrie Électronique et Téléphonique est une nouvelle industrie, d'implantation récente qui emploie 5.000 salariés. Cette industrie légère est un nouveau pôle de développement, aisément décentralisable, qui a été présentée comme l'une des chances futures de la région. Cependant, cette industrie est fragile et l'on constate une stagnation des effectifs. Elle risque de régresser si elle ne parvient pas à opérer une mutation vers les nouvelles technologies.

Activités traditionnelles : celles-ci se maintiennent à un bon niveau d'activités.

Le textile et l'habillement comptent près de 4.000 actifs, surtout à BREST et à QUIMPER. En général, les entreprises sont de petites dimensions avec des situations contrastées les unes en difficulté, les autres en expansion.

L'industrie papetière emploie 1.500 salariés dans trois usines à QUIMPER, SCAER et QUIMPERLÉ. De renommée mondiale, cette industrie exporte en grande partie sa production. Elle doit faire face à des problèmes de reconversion partielle et de lutte contre la pollution.

Quelques établissements nationaux constituent des éléments de stabilité : Manufacture des Tabacs à MORLAIX et Poudrerie Nationale de PONT-DE-BUIS (1.000 actifs).

II - AIDE A L'INDUSTRIALISATION ET DÉCENTRALISATION.

L'industrialisation est encore insuffisante pour assurer le plein emploi d'une population rurale excédentaire et faciliter la reconversion des activités traditionnelles en déclin. La situation s'est toutefois améliorée depuis 15 ans grâce aux mesures de décentralisation industrielle, mais surtout aux aides à l'extension des activités existantes, à la création d'emplois et au désenclavement.

Le pôle principal de développement économique reste la ville de BREST mais depuis plusieurs années l'effort des Pouvoirs Publics s'oriente vers le développement du Sud et du Centre Finistère.

Le tableau ci-après concernant l'évolution des primes spéciales d'équipement et des primes de développement industrielles fait apparaître une création de 8.930 emplois pour les 10 dernières années.

	Primes	Montant des primes	Emplois créés	Investissements
de 1957 à 1968	97	22.198.022	6.089	190.995.519
1969	17	2.200.858	409	14.431.694
1970	8	2.066.035	477	13.386.755
1971	19	8.548.982	969	48.687.988
1972	32	10.571.869	2.160	79.875.288
	PDI ou PDR			
1973	19	4.083.515	583	27.991.726
	PDR			
1974	16	5.266.697	537	40.187.892
1975	17	14.764.985	1.152	186.847.431
1976	11	5.151.920	389	37.300.750
1977	37	22.897.073	1.277	113.609.897
1978	31	17.624.693	977	150.043.803

Les diverses aides de l'État à la création d'emplois et au développement économique s'accompagnent également d'aides conjointes de la Région, du département et des communes marquant ainsi la volonté des élus de favoriser l'industrialisation et la création d'emplois de notre région.

L'Établissement Public Régional de Bretagne accorde les aides suivantes :

- aide à l'équipement des terrains industriels et artisanaux ;
- aide à la réalisation d'usine-relais ;
- prime à la création d'entreprises industrielles.

Les communes, quant à elles, interviennent pour l'aménagement des zones d'activité et dans le préfinancement des bâtiments industriels et d'usines d'ateliers relais.

Enfin le fonds départemental d'aide à la création d'emplois, créé par le Conseil Général du Finistère en 1977, intervient pour faciliter la création et l'implantation d'entreprises industrielles et artisanales sous deux formes :

- Aide à l'équipement et à l'aménagement de terrains à usage d'activités économiques pour en réduire le prix de vente ;
- Aide à la réalisation de locaux à usage d'activités économiques : usines-relais pour les activités industrielles, ateliers-relais pour les activités artisanales.

III - LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

- Secteur agricole :

Un service de formation professionnelle et de promotion sociale fonctionne sous l'égide de la Chambre d'Agriculture, tant pour l'élevage que pour le machinisme agricole.

Des cours de perfectionnement professionnel, d'initiation et de formation socio-économique sont également organisés ainsi que des sessions de formation de responsables et d'animateurs.

Une ferme à Kergaladen en SAINT-SÉGAL est le support de la formation pratique des stagiaires. Elle couvre 38 ha. de SAU et entretient 120 bovins. Un immeuble a été construit dans ce même lieu pour l'hébergement de 2 stages de formation professionnelle par an et une session de perfectionnement.

4 autres établissements font de la formation continue dans le département :

- Le C.E.F.A. de LESNEVEN ;
- Le Centre de LANDIVISIAU ;
- Le Collège Agricole de CHATEAULIN ;
- L'Institut Rural de RUMENGOL.

- Autres secteurs industriels :

Les adultes ont la possibilité d'assurer leur formation professionnelle ou leur perfectionnement en suivant des cours dans les principaux établissements ci-après désignés :

- Les écoles d'apprentissage maritime d'AUDIERNE, de l'ABER-WRACH, de CONCARNEAU et du GUILVINEC ;
- L'école de navigation et des pêches de DOUARNENEZ ;
- L'école F.P.A. de BREST, QUIMPER et MORLAIX ;

- Les G.R.E.T.A. de BREST-LANDERNEAU, MORLAIX et QUIMPER ;
- Les C.F.A. du Bâtiment de BREST et QUIMPER ;
- Les C.F.A. polyvalents de BREST et QUIMPER.

Cette liste n'est pas exhaustive et de nombreux organisme consulaires ou professionnels, ainsi que l'Université de Bretagne Occidentale, engagent des actions de formation.

En outre, le Centre de Productivité du Finistère créé en 1963, organise des séances d'information ou d'études à l'intention des dirigeants et cadres d'entreprises, mais aussi des jeunes ruraux.



Le problème national de l'énergie est ressenti, dans le Département, avec une acuité particulière en raison de l'insuffisance des centrales de production et de la progression constante de la consommation.

I - ÉLECTRICITÉ.

Le FINISTÈRE est alimenté au Sud par deux lignes 220.000 volts en provenance des puissantes centrales de la Basse-Loire (Cheviré et Cordemais) et au Nord par une ligne de 220.000 volts venant de la région parisienne et passant par la Rance.

Malheureusement, ces longues lignes sont soumises à des perturbations, à des incidents inévitables et à des chutes de tension. La qualité du service n'est donc pas satisfaisante.

La centrale nucléaire de BRENNILIS fonctionne à pleine puissance : 70 MW, mais la puissance de pointe des 4 départements bretons est de 1.400 MW.

II - G A Z.

Les réseaux du FINISTÈRE sont alimentés par du gaz naturel à partir d'une conduite à 68 bars reliant les villes de NANTES et BREST. Ce gaz est transformé par détente en moyenne pression en trois points :

- QUIMPER pour QUIMPER, DOUARNENEZ, PONT-L'ABBÉ ;
- MELGVEN pour CONCARNEAU et ROSPORDEN ;
- QUIMPERLÉ.

Le service technique gaz dont le siège est situé à la centrale gazière de l'Eau Blanche, conçoit, réalise, entretient et renouvelle les réseaux de distribution sur l'ensemble du centre.

III - PRODUCTION ET CONSOMMATION.

	1978	1977	Variation 78-77
— Électricité (milliers de KW/H) :			
— Production	514.800	478.500	+ 7,59
— Consommation {			
haute tension	804.520	738.801	+ 8,90
basse tension	1.065.200	1.021.734	+ 4,25
— Gaz (milliers de KW/H) :			
— Production	646.000	625.850	+ 3,22
— Consommation	646.294	606.085	+ 6,63
— Vente de produits pétroliers (m ³) :			
— Carburant auto ordinaire	62.510	64.989	- 3,81
— Supercarburant	264.998	253.191	+ 4,66
— Gas-oil	239.865	242.885	- 1,24
— Fuels (lourd, léger, domestique)	508.459	513.733	- 1,03
— Production de charbon agglomérés (boulets) (T.) ...	24.300	27.480	- 11,57



secteur tertiaire



ARTISANAT

Le secteur artisanal est vivant et tient une place importante dans la vie économique du département.

On peut évaluer à 35.000 l'ensemble des personnes (patrons, salariés et aides familiaux) employées dans près de 15.000 entreprises artisanales, soit 11,5 % de la population active.

Les secteurs les plus importants sont, dans l'ordre, le bâtiment, l'alimentation, les métaux et l'électricité, l'habillement, l'hygiène et la réparation d'automobiles et de cycles. Ensuite, viennent les métiers ruraux : le bois, l'ameublement.

Un certain nombre d'activités sont affectées par l'évolution des structures économiques telles la cordonnerie et la couture.

Malgré ces difficultés, l'artisanat n'est pas condamné par l'évolution économique, mais il est nécessaire qu'il s'adapte et se modernise.

Dans ce but, un certain nombre d'actions sont menées à divers échelon : service économique commun aux 5 Chambres de Métiers de Bretagne, formation professionnelle des apprentis, formation des artisans à la gestion d'entreprise et perfectionnement, intervention d'assistants techniques des métiers et moniteurs de gestion.

A cela, s'ajoutent bien sûr, les aides de l'État :

Aides au financement d'actions économiques, prêts spéciaux, mesures sociales et fiscales, enfin primes d'installation. Depuis le début de la mise en œuvre de la procédure départementale et à la date du 31 Décembre 1978, 438 dossiers de demandes de prime artisanale ont été inscrits et 355 ont fait l'objet d'une décision d'octroi. Le montant des primes accordées s'élève à 4.072.000 F. pour 51.050.000 F. d'investissements et 750 emplois créés ou à créer.



COMMERCE

Principale activité du Secteur Tertiaire, le commerce tient une place importante dans l'emploi avec 34.886 actifs (11,5 % de la population active). Il continue, quoique assez faiblement, à progresser globalement et régulièrement en s'adaptant aux formes nouvelles de mises en marché et de redistribution.

I - ORGANISATION ET STRUCTURES COMMERCIALES.

En 1978, 16.535 établissements commerciaux étaient dénombrés. Les principaux se répartissant dans les secteurs suivants : Commerce alimentaire (gros et détail), Hôtels, Cafés, Restaurants, la réparation et le commerce Automobile.

Les zones d'attraction commerciale du FINISTÈRE sont principalement les villes de BREST, QUIMPER et MORLAIX, puis une dizaine de villes commerçantes secondaires : Carhaix, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Landerneau, Landivisiau, Lesneven, Pont-l'Abbé, Quimperlé, Châteauneuf-du-Faou et Saint-Pol-de-Léon.

Les villes touristiques telles que DOUARNENEZ et CONCARNEAU viennent en tête pour leurs activités commerciales.

Selon l'étude réalisée en 1975 par la Chambre Régionale de Commerce, entre 1962 et 1975, le nombre total des commerces au niveau régional a baissé dans la presque totalité des villes à l'exception pour le FINISTÈRE, de Concarneau, Landivisiau et Châteauneuf-du-Faou.

Cette baisse provient surtout des commerces alimentaires tandis que la plupart des commerces non-alimentaires augmentent dans presque toutes les villes, principalement dans les villes moyennes qui ont connu un essor notable récemment (Morlaix, Concarneau et Carhaix).

Par ailleurs et d'une manière quasi générale, ce sont les petits commerces qui n'emploient pas de salarié ou un seul qui disparaissent et l'on constate une augmentation particulièrement forte du nombre des commerces employant au moins 5 salariés dans les grandes villes et dans les villes moyennes.

Le développement des supermarchés, des magasins populaires et des grands magasins (meubles), est particulièrement notable dans le département.

A titre indicatif, la région du Sud-FINISTÈRE compte, en 1979, 3 Hyper-Marchés et 25 Super-Marchés.

En outre, depuis la mise en application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 Décembre 1973, la Commission Départementale d'Urbanisme Commercial a autorisé 15 implantations et 5 extensions de grandes surfaces dans les villes suivantes : Saint-Martin-des-Champs, Audierne, Brest, Landerneau, Quimper, Morlaix, Guipavas, Gouesnou, Concarneau, Carhaix-Plouguer, Plougastel-Daoulas.

Elle a opposé un refus à 20 projets de création ou d'extension.

En 1978, le chiffre d'affaires d'un secteur témoin de 10 grands magasins du département s'élève à 924.774.225 F., soit une progression de + 15,23 % par rapport à 1977.

Le commerce extérieur est également en expansion.

Les importations s'élèvent à 2.116.683.897 F., soit + 8,43 % par rapport à 1977, mais les exportations évoluent plus rapidement, 1.399.569.842 F., soit une augmentation de 24,19 % par rapport à 1977.

II - MARCHÉS - FOIRES AGRICOLES ET COMMERCIALES.

La tradition des foires et marchés est encore très vivace dans le département :

- 4 foires expositions à QUIMPER, BREST, MORLAIX et TRÉGOUREZ ;
- 6 foires annuelles ou bi-annuelles à CONCARNEAU, DOUARNENEZ, BREST, MORLAIX, PLOUESCAT et CARHAIX-PLOUGUER ;
- des marchés ou foires hebdomadaires ou bi-hebdomadaires dans 54 communes.

De plus, des foires spécifiquement agricoles sont organisées tous les mois dans 5 communes et une foire aux chevaux le 1^{er} vendredi d'Octobre à LANMEUR.

Un marché au cadran se déroule chaque semaine à GUERLESQUIN et chaque mois à CHATEAUNEUF-DU-FAOU.

Enfin, quelques marchés sont spécifiquement saisonniers dans 5 stations balnéaires.



TOURISME

Bien que désavantagé par une saison très courte, le FINISTÈRE a une vocation touristique certaine qu'il doit non seulement à la diversité et au pittoresque de ses paysages, à la richesse de son folklore et de patrimoine artistique mais surtout à l'importance du littoral et aux nombreuses possibilités offertes aux amateurs de sports nautiques. Il se place au 2^{ème} rang des départements français pour le tourisme.

I - RESSOURCES TOURISTIQUES.

Le FINISTÈRE est partagé en 2 régions naturelles nettement contrastées : l'ARGOAT, ou pays des bois, avec ses paysages tantôt sauvages (Monts d'Arrée - Montagne Noire), tantôt riants (rivières de l'Aulne et de la Laïta).

L'ARMOR, ou le pays de la mer, avec ses côtes pittoresques et variées (pointes rocheuses, plages de sable fin, abers sinueux).

Les cathédrales, églises et chapelles, les ossuaires et calvaires, les châteaux, manoirs et fontaines sont très abondants et divers. Des ensembles sont également visités (Ville Close de CONCARNEAU, vieux quartiers de QUIMPER et MORLAIX).

Des circuits touristiques sont organisés durant l'été.

Le folklore, se manifeste dans la permanence de la langue bretonne, la richesse des costumes, la diversité des chants et danses à l'honneur dans les pardons et les fêtes (de Cornouaille, des Filets Bleus...).

Le littoral et la mer offrent de nombreuses distractions : ports de pêche et leurs criées, abondance de plages dont 7 stations classées : BÉNODET, CARANTEC, CONCARNEAU, CROZON, PENMARCH, ROSCOFF et SAINT-POL-DE-LÉON, 70 ports de plaisance, itinéraires marins (avec les îles), mais aussi la ville de BREST, sa rade et ses installations portuaires.

Citons enfin la gastronomie (crêperies, fruits de mer) et la visite des musées et faïenceries.

II - ÉQUIPEMENTS ET FRÉQUENTATION TOURISTIQUE.

Le FINISTÈRE accueille près de 1.500.000 touristes par an.

— Parcs :

- Parc départemental de TRÉVAREZ près de CHATEAUNEUF-DU-FAOU ;
- Parc Naturel d'Armorique (28 communes - 65.000 ha. dans les Monts d'Arrée).

— Hôtels de tourisme :

- 309 - 7.479 chambres - 3.726.000 nuitées

— Hôtels non homologués :

- 308 - 2.855 chambres

— Campings :

- 224 - 64.110 places - 1.437.490 nuitées - 177.197 campeurs

— Centres de Loisirs :

- 139 - 11.259 enfants

— Écoles de voiles :

- 50 - 30.220 stagiaires

— Centres de vacances :

- 821 - 47.694 jeunes

— Auberges de jeunesse :

- 5 - 330 places

— Classes de mer (année scolaire 77/78) :

- 273 - 5.991 enfants

— Maisons familiales de vacances :

- 15 - 2.247 places

— Gîtes ruraux :

- 650 - 3.250 places

— Villages de vacances :

- 6 - 3.863 places

— Un golf à la FORÊT-FOUESNANT

Le tourisme est un facteur important de développement économique pour le département. Malgré son caractère saisonnier, l'activité touristique contribue à améliorer la situation sociale du département en créant de nombreux emplois (4.000 emplois permanents et 7.000 saisonniers), dans des zones où les activités traditionnelles sont en déclin et ne permettent plus d'assurer le plein emploi d'une main-d'œuvre disponible. Elle conforte également d'autres activités telles que le commerce, la construction de résidences secondaires...).



TRANSPORTS

Le FINISTÈRE est naturellement caractérisé par sa position géographique excentrique qui entraîne des servitudes particulières de transport.

Naturelles ou économiques, celles-ci ont une incidence considérable sur le développement économique du département en raison de son éloignement des marchés de consommation de la région parisienne et du Marché Commun.

I - LES ROUTES.

Le réseau comporte 272 kms de routes nationales, 3.262 kms de routes départementales et 8.688 kms de voies communales.

Les principaux axes sont : la nationale 12 (BREST-MORLAIX), la nationale 170 (QUIMPER-BREST), la nationale 165 (QUIMPER-QUIMPERLÉ) et la nationale 787, axe central RENNES-CHATEAULIN (203 kms dont 52 dans le FINISTÈRE).

II - LES VOIES FERRÉES.

L'infrastructure comporte un réseau principal S.N.C.F. avec les lignes PARIS-BREST au Nord et PARIS-QUIMPER au Sud.

En 1978, le trafic total des marchandises a été de 1.429.394 tonnes (arrivages : 1.008.763 - expéditions : 420.631), soit + 0,14 par rapport à 1977. Le trafic voyageurs a été de 2.013.698 billets délivrés dans le département, soit - 8,38 par rapport à 1977.

III - LES LIGNES AÉRIENNES.

3 aérodromes sont en service dans le département :

— BREST-GUIPAVAS	137.118 passagers en 1978 contre 116.793 en 1977 (soit + 17,40 %)
— QUIMPER-PLUGUFFAN ..	41.917 passagers en 1978 contre 40.719 en 1977 (soit + 2,94 %)
— MORLAIX-PLOUJEAN	4.300 passagers en 1978 contre 2.831 en 1977 (soit + 51,8 %)

Le trafic actuel est donc presque exclusivement un mouvement de passagers, en augmentation constante depuis 1962 (8.257 passagers à GUIPAVAS et 1.297 à PLUGUFFAN).

IV - LES LIGNES MARITIMES.

Le trafic se fait essentiellement par BREST, port de commerce international.

La diversification des activités a permis de redresser l'économie portuaire lorsque celle-ci, vers 1965, a diminué fortement quand BREST a cessé d'être un port national d'éclatement charbonnier. Cette évolution s'est exercée plus particulièrement au niveau de l'importation des matières premières nécessaires aux « industriels de l'agriculture » et au secteur agro-alimentaire.

En 10 ans, le port a doublé son tonnage et accueille une nouvelle clientèle de navires vracquiers atteignant 40.000 tonnes à pleine charge. En quatre ans, plus de 80 % des exportations nationales de volailles ont transité par BREST.

Pour faciliter la conservation des produits, il a été nécessaire de construire des volumes frigorifiques (21.300 m³ à - 30°) ou à température contrôlée (36.000 m³ à + 4°) tous situés bord à quai.

Aussi, malgré le ralentissement des arrivages d'hydrocarbures, qui ne représentent plus qu'un tiers de l'activité globale au lieu de 40 % il y a trois ans le port de commerce a réussi sa reconversion.

Le trafic total du port de BREST est de 2.256.199 tonnes en 1978 contre 2.139.099 en 1977, soit + 5,47.

BREST est également un port de réparation navale. Dès la fin de 1979, la 3^{ème} forme de radoub de 420 mètres de long sur 80 mètres de large et deux quais de réparation à flots dragués pourront recevoir les super-pétroliers de 550.000 tonnes lancés en 1976.

Ces équipements augmenteront les possibilités actuelles d'assurer les opérations de dégazage, de ballastage, de maintien de l'inertie et de soutage.

Il existe par ailleurs une dizaine de ports secondaires. Les plus importants sont ROSCOFF (300.227 tonnes en 1978), QUIMPER (181.665), CONCARNEAU (147.969) et MORLAIX (136.196).

De plus, 191.560 voyageurs en 1978 ont fréquenté la ligne ROSCOFF-PLYMOUTH.

*
**

L'amélioration des transports et des communications est un problème majeur pour le FINISTÈRE.

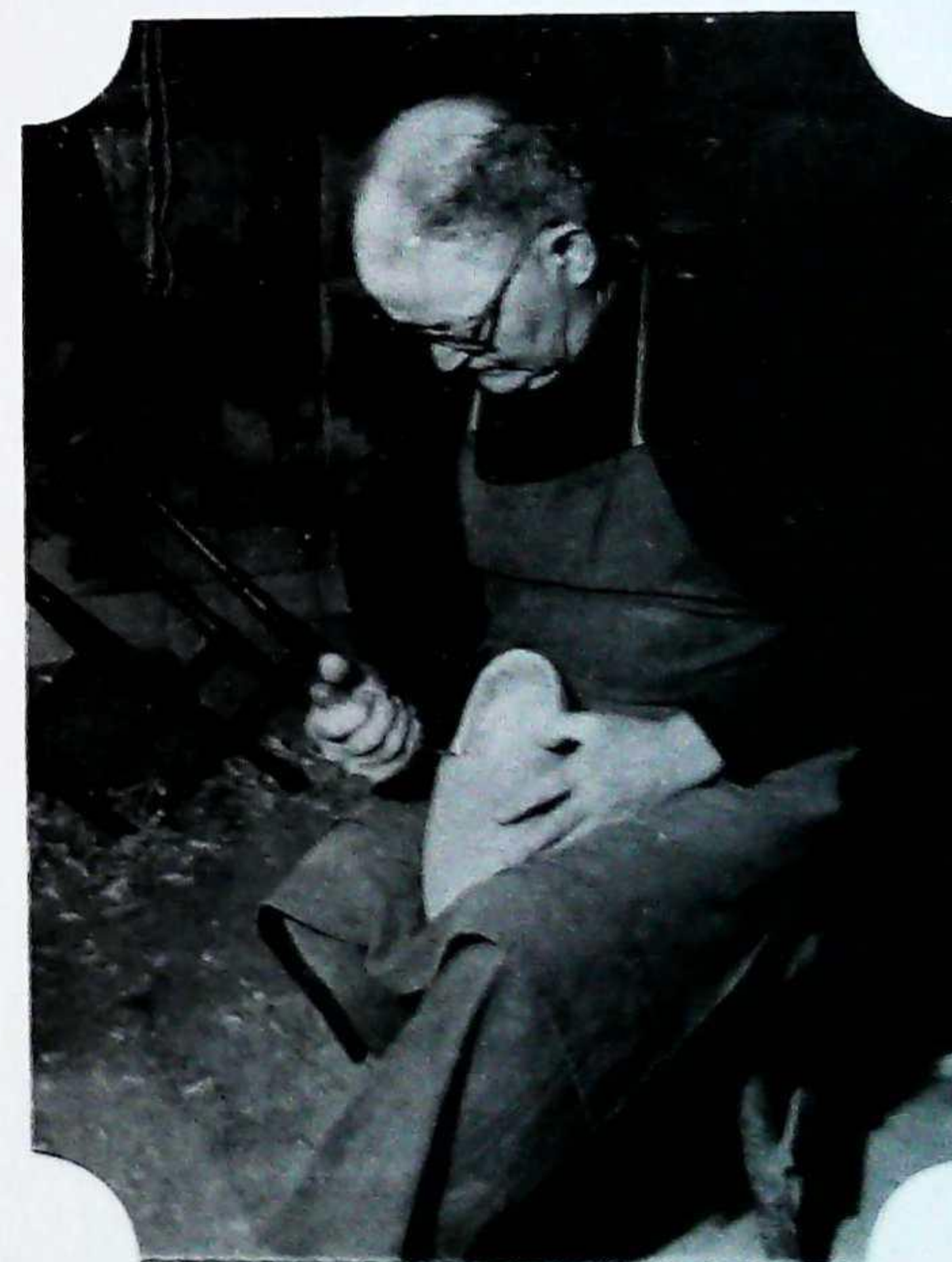
Le désenclavement du FINISTÈRE commence à être une réalité concrète avec les immenses progrès qu'apportent notamment la réalisation en cours des voies express du Plan Routier Breton. Cette réalisation est la plus avancée dans le FINISTÈRE et porte les principaux axes routiers à 4 voies (BREST - MORLAIX et BREST - QUIMPER - QUIMPERLÉ).

Il reste à poursuivre l'aménagement des axes routiers (voies express et voies transversales), l'amélioration du réseau ferroviaire (assez déficient) et la modernisation des équipements portuaires nécessaires à l'ouverture de cette région maritime.

Le rôle de tels équipements est ici perçu dans l'optique des échanges commerciaux, comme une condition essentielle de l'expansion d'un département longtemps handicapé par son éloignement et son isolement.



conclusion



CONCLUSION

Les indications précédentes confirment donc les capacités de développement du Finistère : principalement, sa population nombreuse, jeune et fortement scolarisée, sa vocation touristique et maritime affirmée, son secteur agricole productif, son « maillage urbain » heureusement réparti.

En revanche, le département doit faire face à une industrialisation insuffisante, un éloignement relatif des grands centres de consommation.

Le déséquilibre démographique reste actuellement un handicap mais le solde migratoire qui a cessé d'être négatif correspond à un désir de rester « vivre et travailler au pays » et à une plus grande capacité du département à employer ses forces vives.

Outre un phénomène, désormais connu de la diminution de la population active agricole, le Finistère connaît des problèmes de conversion.

La branche de la conserverie traditionnelle, une des principales activités du Sud-Finistère, traverse une phase de mutation marquée par des fermetures ou des concentrations tandis que le secteur des plats cuisinés, apertisés ou surgelés prend un essor remarquable.

D'implantation récente et après un développement spectaculaire, le secteur de l'électronique et de la téléphonie s'avère très fragile et risque de régresser s'il ne parvient pas à opérer une mutation vers les nouvelles technologies.

En résumé, le Finistère souffre des mêmes maux que les autres départements bretons mais ils y sont peut être plus sensibles qu'ailleurs.

Cependant, le dynamisme constant et l'esprit constructif qui caractérisent les professionnels finistériens augurent un avenir certain pour la prospérité de notre département.



Table des Matières

	Pages
— Avant-propos	3
— Géographie	5
— Histoire économique	9
— Démographie	19
— Activité économique	25
— Secteur primaire :	
- <i>Agriculture</i>	31
- <i>Pêche</i>	41
— Secteur secondaire :	
- <i>Industrie</i>	47
- <i>Énergie</i>	55
— Secteur tertiaire :	
- <i>Artisanat</i>	59
- <i>Commerce</i>	61
- <i>Tourisme</i>	65
- <i>Transports</i>	69
— Conclusion	73

Imprimerie de la Préfecture - QUIMPER

Dépôt legal : 4^{ème} Trimestre 1979

Le Directeur de la Publication : F. GOUDARD

Service de l'Action Economique

Préfecture du Finistere - QUIMPER



*L'illustration photographique de cette édition a été
réalisée par les studios E. LE GRAND et KERISIT de QUIMPER,
les éditions d'Art LE DOARE de CHATEAULIN et Ouest-France.*

